



## AVIS DE COURSE

### Régate LORMONTAISE

5B - 03 Juin 2023

Estuaire de la Gironde et Garonne

#### Club de Voile de LORMONT

Prévention des violences et incivilités La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français. Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité russe ou biélorusse.

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1 (a)

#### 1. REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.5 Les règlements fédéraux,
- 1.6 Les règles du championnat de l'Estuaire de la Gironde 2023.

#### 2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles sur le site du Club : [www.club-voile-lormont.fr](http://www.club-voile-lormont.fr)

Elles seront adressées aux Délégués de chaque Club de Club de l'Estuaire de la Gironde.

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale.

#### 3. COMMUNICATION

- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course (à partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour) sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

Le Comité de Course sera en veille sur **le canal VHF 72, et pourra communiquer si besoin**

#### 4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à

- 4.1 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception [A-B-C-D-R] norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5<sup>e</sup> catégorie de navigation ou équivalent.

– Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation à minimum côtière de la Division 240.

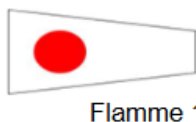
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

**La participation en solitaire est possible sous conditions et port d'un gilet de flottabilité obligatoire quelle que soit la météo.**

- 4.2 Tous les bateaux du système à handicap **Osiris Habitable**.

	Classes	Rating net
Flotte 1 (flamme 1)	A,B et R	6 à 13,4
Flotte 3 (flamme 3)	C,D et R	13,5 à 20,4
Flotte 5 (flamme 5)	D et R	20,5 à 33

Flottes : 1 – 3 – 5 selon la découpe du Championnat de l'Estuaire de la Gironde



- Tout bateau qui n'aura pas de moyen d'identification (n° de voile), ni de flamme de sa catégorie ne sera pas classé.

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1. **Pour chaque concurrent** en possession d'une Licence Club FFVoile :

- Pour chaque concurrent **MAJEUR**  
Licence Club FFVoile, mention "compétition" ou "pratiquant" valide
- Pour chaque concurrent **MINEUR** : Licence club FFVoile
  - mention « compétition » avec certificat medical et l'autorisation parentale.
  - mention « pratiquant » avec l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et l' autorisation parentale.

4.3.2 **Pour le bateau :**

- le certificat de jauge ou de rating valide.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.4. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire **en remplissant le formulaire d'inscription** ([site :club-voile-lormont.fr](http://site:club-voile-lormont.fr)) et en l'envoyant par mail avant 16 H le vendredi 02 Juin 2023 , à [cvlormont@gmail.com](mailto:cvlormont@gmail.com)

4.8. Les restrictions suivantes sur le nombre de bateaux s'appliquent : Minimum de 5 bateaux par flotte.

## 5. DROITS A PAYER : Néant

5.2 Autres frais : En fonction des règles sanitaires :

[Repas samedi soir 15 € Réservation obligatoire jusqu'au Mercredi 31 Mai 14 H.](#)

Jean-Paul Pisenti : 06 31 53 22 32 email: [jeanpaul.pisenti@neuf.fr](mailto:jeanpaul.pisenti@neuf.fr)

## 8. PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription **et emargement à Bourg sur Gironde** le jour de la course :

Samedi 03 Juin 2023	De 08h00 à 09h00
---------------------	------------------

8.5 L'heure du signal d'avertissement (SA) de la première course est prévue à :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)	Parcours
Samedi 03 Juin	09h30	Toutes	Estuaire de la Gironde et Garonne

## 9. CONTROLE

9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat **de jauge et de rating** valide.

9.2 Les bateaux peuvent-être controlés à tout moment **sur l'équipement et le nombre d'équipiers licenciés inscrits sur la fiche d'inscription.**

## 12. LES PARCOURS

*Samedi 03 Juin : Départ BOURG sur GIRONDE*

### HEURE DE LA MAREE DURANT L'EPREUVE

Date	PM	BM	Lieu	Coefficient
03 juin 2023	07h05	14h42	BOURG	79
		13h27	PAUILLAC	82
	19h59		BORDEAUX	82

### 13. SYSTEME DE PENALITE

Pour **toutes les classes**, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

### 14. CLASSEMENT

14.1 Une course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.2 Quand moins de quatre courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses

14.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon *le systeme temps sur temps suivant la découpe du championnat de l'estuaire.*

### 17. EMBLACEMENTS

DP] [NP] les bateaux doivent rester à la place qui leur à été attribué au ponton à LORMONT.

### 18. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

DP] [NP] les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

### 19.

### 20. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. »

### 21. RESULTATS ET PRIX

**Samedi en fin d'après midi.**

### 22. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour le Club de voile de lormont : Didier Laplace - tél : 06 70 51 45 15 [cvlormont@gmail.com](mailto:cvlormont@gmail.com)

Laurent Picard – tél : 06 73 67 90 35 [laurent.picard@wanadoo.fr](mailto:laurent.picard@wanadoo.fr)

Pour le comité de course : Vanessa Chavanneau - tél : 06 03 06 39 60